



URBH - KBHB

P.V de la réunion du CEP de l'Union Royale Belge de Handball.

Présents: B. Danhieux – P. Derkoningen - T. Mogal - P. Boes, J.L. Dessart – B. Brasseur -T. Pierloot, Jean-François Hannosset , P. Garcia, J. Stryckers, Benoit Neuville

1) Communication du président.

Le président remercie tout le monde d'être présent. Actuellement, les jeunes (U18) peuvent à nouveau s'entraîner, ce qui est positif. Nous devons encourager tous les clubs à organiser quelque chose pendant les vacances de Pâques. Encouragez également les jeunes à découvrir un nouveau sport. Il faut espérer que nous éviterons une troisième vague de la pandémie.

Patrick Garcia a fait savoir qu'il ne participerait plus aux réunions du PUC. Il ne se sent plus à l'aise avec la façon dont les choses sont faites. Jan trouve cela triste.

La question est posée de savoir si Benoît va alors tout reprendre. Ce n'est pas le cas. Patrick Garcia reste secrétaire général. Le conseil d'administration de la LFH ne voit pas de problème à ce que Benoit participe aux réunions du CEP en vue de sa future fonction.

Benoit sera donc présent aux futures réunions du CEP.

Bart demande si des clubs se sont arrêtés en Wallonie. La réponse est oui, car dans certains endroits, les salles de sport sont fermées.

2) Approbation du PV de la réunion du 19/01/2021.

Il y a 1 commentaire sur le rapport. Cela sera corrigé. Au moins 4 clubs doivent y aller.

Le rapport est approuvé.

Il est convenu qu'à partir de maintenant la réunion sera enregistrée pour faciliter le rapport.

3) Finances et état des lieux du transfert des comptes.

Il y a peu de mouvements financiers car toutes les activités sont à l'arrêt.

Arnaud Calbry a indiqué par email qu'il interrompt sa rémunération pour le moment en raison de la crise Covid et du fait que toutes les activités avec l'équipe nationale ont cessé. Arnaud Calbry: *"Voici en pièce jointe les réflexions de ma part sur le rôle et les missions de chacun au sein des Red wolves.*

Je reste bien entendu à votre écoute pour échanger et écouter vos remarques.

Suite à nos échanges, je vous fais part de nouveau de ma volonté de ne pas facturer mon coaching jusqu'à nouvel ordre.

En effet, cette crise sanitaire sans précédent, empêche tout rassemblement de l'équipe nationale depuis plus d'un an.

*Une grande frustration de ne pouvoir faire avancer le projet sportif des Red Wolves ainsi que de ne pas partager ses moments avec les joueurs.
Je souhaite donc montrer ma solidarité et mon attachement à la sélection nationale qui dépasse les frontières de la considération financière. "*

Les dossiers de loto 2018 et 2019 ont été approuvés. Nous allons bientôt recevoir cet argent.

Question de Jean-Luc : ne peut-on pas rembourser cet argent aux ligues ? Réponse de JF : c'est certainement l'une des possibilités, mais étant donné la situation incertaine du moment, nous allons reporter ce projet pour un certain temps.

Il est demandé qui est actuellement trésorier. La réponse est que personne n'occupe ce poste. Comme c'est maintenant calme, ce n'est pas urgent mais nous allons résoudre cette situation bientôt.

4) Matches internationaux annulés : situation

Les matchs internationaux de l'équipe belge ont été annulés. La situation est telle qu'elle est. L'EHF ne nous tient pas pour responsables du fait que nous avons dû annuler les matches. Il n'y a pas de conséquences.

Les contacts avec l'EHF doivent encore être pris avec Patrick Garcia en cc.

Jean Luc fait une remarque sur la façon dont la décision a été prise d'annuler les matchs internationaux. "Nous avons reçu un e-mail de Jelle et Jonathan, puis une réunion de bureau le dimanche soir. Sur la base de l'email de J&J, nous avons pris la décision de ne pas nous inscrire. Les 3 membres francophones du CEP confirment cette décision, Bart le confirme pour la VHV. Mais, suite à la réunion du CA VHV, cette décision est remise en question. Les directeurs techniques contactent les Red Wolves. Une réunion sera organisée pour interroger les joueurs. Je suis surpris que les choses se soient passées ainsi. La décision a été prise et elle est maintenant en cours de révision. Cela me fait peur car cela a été modifié sans connaître l'avis du bureau.

Bart : Nous avons fait tout ce qui était possible pour pouvoir jouer. Nous avons examiné toutes les possibilités. Le VHV est toujours responsable de l'équipe nationale. Si la décision devait être révisée, elle devrait être confirmée par le CEP.

Jan : Nous n'avons aucune information sur le parrainage lors de cette réunion. Nous ne savons pas non plus si la télévision allait diffuser cela. Il serait préférable de contacter Marcom avant que le bureau ne prenne ces décisions.

JL : Sans la mise en place des activités, les coûts financiers étaient positifs. Pourquoi réviser ?

La réunion avec les joueurs de Red Wolves a été positive : 6 d'entre eux sont très heureux que leur point de vue ait été sollicité.

5) Démarrage de trois équipes Beneleague.

Les six équipes finiront par participer. Au début, seuls trois d'entre eux avaient accepté, mais finalement, elles ont toutes dit qu'elles participeraient.

Nous sommes surpris que les trois dernières équipes participent finalement. Elles laissent les trois premières équipes faire leur travail. Participent-elles par opportunisme ou parce qu'elles veulent remettre le handball sur la carte ?

Jean-Luc : La procédure était pour trois et maintenant les 6 clubs participent. LFH regrette la façon dont le dossier s'est déroulé (d'un point de vue sportif).

Après une discussion à ce sujet, il est décidé d'organiser la compétition pour six clubs.

Pascal : Nous avons demandé aux autres clubs car nous étions déçus de n'être que 3 clubs à participer. Ils ont commencé à douter. Pendant le week-end, tout s'est accéléré et les trois autres clubs nous ont rejoints. Nous sommes satisfaits.

Pascal : 3 équipes dans un groupe signifie que chaque week-end 1 équipe est libre. Sa préférence va à la poule 1 : 10 avril ; dernier match le 3 juin. La finale de la Coupe le 8 mai.

Le CEP décide qu'il y aura un championnat avec deux poules de 3 équipes et un champion.

Ils veulent garder le 10 juin comme date finale. La valeur ajoutée d'une finale est importante. Aussi en termes de publicité. Une poule avec 10 WE de compétition est très serrée. Il y a peu de possibilités de modifications. Si nous jouons avec deux poules, c'est plus facile.

Il faut aussi faire attention à ne pas "épuiser" les joueurs après une année d'inactivité. Avec deux poules, les deux équipes qui sont libres peuvent toujours jouer un match amical ou non. Ils le choisissent eux-mêmes.

La finale est de 1 à 1.

Demain soir, il y aura une réunion avec les clubs : décision à la fin de la semaine. Une personne de l'URBH doit participer à la réunion et nous devons faire une proposition à la réunion des clubs.

Deux poules : 4 matchs pendant 6 week-ends, 2 finales croisées un contre deux (à domicile et à l'extérieur et à la différence de buts) 1 finale (sur terrain neutre Hasselt).

Les poules seront attribuées en fonction du classement de l'année dernière.

- Poule A : 1 3 5

- Poule B : 2 4 6

Date de début : à déterminer.

Il y a encore des questions en suspens :

- Public : comment s'inscrire ?

- Arbitrage : sifflet électronique ? Les arbitres veulent-ils siffler ? La question de l'arbitrage est primordiale. Dans le pire des cas, nous utilisons les binômes européens qui sifflent maintenant.

- Combien de journalistes sont autorisés à entrer ?

L'équipe locale doit respecter les règles du protocole (rapporteurs ?) et doit fournir la personne responsable du covid.

Pascal (Bocholt) donne l'exemple de ce qu'ils ont négocié avec la ville : 50 joueurs et entourage : 25 supporters (journaux, aides, nettoyeurs, presse, CEP, ...) Chaque club doit faire un plan et le communiquer. Bocholt a déjà reçu l'autorisation de la Commune.

Une liste de personnes non directement impliquées dans le sport (médecin, DT, membres du CEP, Arnaud Calbry, journalistes) doit être établie.

Les matchs seront filmés, il n'y a donc pas besoin de repérage.

Les clubs sont responsables du protocole et donc aussi de qui vient en supplément. Le club a la responsabilité finale dans ce domaine. Nous devons créer un protocole pour tous les clubs. Chaque jeudi, la liste doit aller à la Commune de Bocholt. Le mardi, elle doit être transmise au club.

6) Adaptation des règles si une équipe de Beneleague quitte volontairement la compétition.

Il faudrait ajouter au règlement la procédure à suivre lorsqu'un club ne veut plus jouer en Beneleague. Ceci n'est actuellement pas précisé dans la réglementation.

Nous devons stipuler à quel moment un club doit communiquer qu'il ne souhaite plus participer.

Actuellement, nous sommes le 15 mai, ce qui est trop tard. Cela devrait se faire avant les play-offs.

Différentes possibilités sont examinées. Les avantages et les inconvénients sont mentionnés.

Il est convenu qu'une proposition sera élaborée par le Secrétariat et qu'elle sera discutée la prochaine fois.

7) Plan de développement de l'URBH par le président

Plusieurs membres du conseil donnent leur avis. Tout le monde trouve ce plan de développement très intéressant. Il s'agit d'une réflexion "hors des sentiers battus", ce dont nous avons besoin en ce moment. Ce plan vise à faire passer le CEP d'un comité exécutif à un rôle de décideur et ce, à la place des clubs.

Les 50 personnes qui seront entendues ne sont pas les dirigeants des clubs comme nous le faisons habituellement, mais une trentaine de personnes ayant un lien avec le handball et une vingtaine de personnes n'appartenant pas au monde du handball (par exemple Michel Lecompte de la RTBF).

Ce point doit encore être élaboré en détail et les membres du CEP peuvent soumettre des noms.

La proposition est acceptée par les membres du CEP.

8) Divers

Le contrat avec Ethias doit être signé de toute urgence. Il est convenu que ce document sera signé numériquement en PDF par tous. Patrick fait circuler le document.

- JL pose une question sur la feuille électronique. JF allait contacter la fédération luxembourgeoise. Patrick Garcia a déjà eu des contacts et en a fait un résumé. Ce produit est déjà utilisé dans 10 régions allemandes. Nous devons analyser cela. Eynatten et Eupen l'utilisent déjà. Nous devons aller de l'avant avec ce dossier. Nous ne pouvons pas attendre plus longtemps, afin de pouvoir l'introduire le plus rapidement possible.

- Il y a un nouveau chef arbitre pour la VHV en remplacement de François Mulleners. Il y a en fait deux personnes : Philippe Hendrickx et Peter Claes.

- Coupe de Belgique pour les dames. Que faisons-nous ? Nous devons poser la question officiellement. Les chances que nous obtenions la permission de Sport Vlaanderen sont minces. Décision : nous allons officiellement poser la question aux clubs.

- Courrier de Jelle et Jonathan : Un CEP fort prend des décisions et les exécute. Le CEP peut également changer d'avis sous l'influence de nouvelles informations. S'il y a une décision à prendre, envoyez un courriel avec une date limite. S'il y a une majorité de membres du CEP, la décision est prise. Si c'est très urgent, il faut passer un coup de fil.

La prochaine réunion du 22 avril ne convient pas à LFH. Une autre date doit être recherchée.